

COMMUNE
DE
VELESMES ECHEVANNE
70100
mail : commune-de-velesmes@orange.fr

REUNION DE CONSEIL du 22 juin 2020

Membres présents :

PAUCHET Christine – MOREL Christophe – ALLEMAND Frédéric – JACQUIN Guy – HAIZE Patrice – SEGUIN Michel – JACQUIN Thierry – GAULIARD Stéphane – GOITTET Régine – PARIS Stéphane – RENAUDOT Pascal – JOURDET Daniel

Absents : L JARROT, LMAIRE, A RUINARD

La séance est ouverte à : 20h03

Secrétaire de séance : Christine PAUCHET

Date de convocation : 16/06/2020

Date d'affichage : 16/06/2020

1/ Taux des taxes 2020 :

Le conseil décide de maintenir les taux actuels, soit :

- taxe foncière : 10,69 (département 18,31)
- taxe foncière (non bâti) : 29,02 (département 34,31)

Vote pour : Tous les présents sauf :

contre : Michel SEGUIN

abstention : Stéphane PARIS

2/ Travaux routiers :

Le conseil départemental annonce un aide à la voirie communale multipliée par 1,5 et la subvention pour les bordures de trottoirs passe de 10 à 20€, sous conditions que les travaux soient réalisés avant fin 2020.

Les travaux de rénovation du chemin du tacot seront prolongés jusqu'au chemin de la citadelle comme prévus initialement.

3/ Organisation 2e tour élections municipales :

- 8h00 – 10h00 : GAULIARD S / RACINE P. / GEOFFROY JP
- 10h00 – 12h00 : JACQUIN T. / FUIN S. / MOREL F.
- 12h00 – 14h00 : JARROT L. / PARIS S. / ROBBE C.
- 14h00 – 16h00 : JAYET M. / PAUCHET C. / LAFFAITEUR S.
- 16h00 – 18h00 : BERTIER C. / RENAUDOT L. / JOURDET D.

Du matériel spécifique à la tenue du bureau de vote a été fourni par la Préfecture

Rappel :

- pour ce 2e tour, 1 personne peut se voir attribuer 2 procurations
- les procurations prévues pour le 22/03 sont valables pour le 28/06

- les candidats non élus au 1er tour restent éligibles, même s'ils ne sont pas inscrits sur les listes

4/ Location logement L2 mairie : Travaux

Le conseil décide de dédommager les travaux réalisés au logement L2 à hauteur du montant d'un loyer, soit 310 €, les fournitures seront à acheter sur bons de commandes auprès des fournisseurs habituels.

Vote pour : Tous les présents sauf :

Abstentions : MOREL Christophe, Stéphane PARIS, Stéphane GAULIARD

5/ Prime COVID :

Le conseil décide de ne pas attribuer la prime COVID, les salariés n'ayant pas été au contact du public, mais les remercie toutefois pour le travail fourni durant cette période difficile du confinement.

Vote : à l'unanimité

6/ Vente bois ONF :

Le conseil accepte le prix de retrait fixé par l'onf pour la prochaine vente de bois du 1/06 à Gy

Vote : à l'unanimité

7/ Droits enregistrements concessions funéraires :

Le conseil décide de ne pas facturer aux demandeurs les droits d'enregistrements aux concessions établies à partir du 01/01/2020

Vote : à l'unanimité

8/ Achat terrain :

En vue de régularisation, le conseil décide d'accepter la proposition d'achat de terrain rue de l'hermitage pour 2m2, soit 50€

Vote pour : Guy JACQUIN – Michel SEGUIN – Thierry JACQUIN – Stéphane PARIS

Abstentions : 7

6/ Questions diverses :

- masques
- travaux assainissement Echevanne
- panneau rue de la louvière

La séance a été levée à 20h58

Le Maire



The image shows a handwritten signature in dark ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE de VELESMES-ECHEVANNE' around the top and '70100 GRAY' around the bottom. In the center of the stamp is a small emblem featuring a castle tower. The signature is a stylized, cursive script.